

PROGRAMME OFFICIEL

Ces événements se tiendront selon les règlements et règles de procédure du CLUB CANIN CANADIEN effectifs en 2019
CKC 200 Ronson Drive suite 400, Etobicoke, On. M9W 5Z9
Lance Novak, Executive Director

Samedi 25 mai et Dimanche 26 mai 2019

2 ÉPREUVES DE CHASSE POUR CHIENS D'ARRÊT
2 ÉPREUVES DE RAPPORT À L'EAU POUR CHIENS D'ARRÊT
(2 FIELD DOG TESTS POINTING BREEDS)
(2 WATER TESTS FOR POINTING BREEDS)
CLASSES : FDJ,FD,FDA,FDX, WDJ, WD, WDX.

AU
TERRAIN DU CCAL
Route 158 St Canut

COMITÉ ORGANISATEUR

Président : Brigitte Grise
Directeur : Jacques Carrier
Secrétaire : Isabelle Major
Maréchal : Michel Duhamel
Capitaine des tireurs : Luc Chantelois
Responsable des oiseaux : Serge Vachon

Juges du Field Dog Test:

Eric Lajoie Montréal, QC
Dominic Wérotte, Terrebonne QC

COMITÉ EXÉCUTIF CCC

Président: Dominic Wérotte **Vice-président:** Michel Duhamel **Secrétaire:** Isabelle Major

Repas et hébergement

Des repas et breuvages seront disponibles pour les dîner. L'hébergement est possible aux motels et camping (avec service) à proximité du site des épreuves.

RÈGLEMENTS

Règles du Club Canin Canadien (CCC):

Notez bien que toutes les règles effectives pour 2019 par le CCC devront être respectées. Si un participant ou toute autre personne présente lors de l'événement commet une infraction, elle sera rapportée au CCC. Le Comité de discipline du CCC pourra prendre les mesures disciplinaires nécessaires.

Article 17.6 du Club Canin Canadien (CCC) :

Il est du ressort et du devoir du club organisateur de s'assurer à ce qu'un juge, un administrateur du club, un préposé d'enceinte, une personne bénévole ou un participant ne soit pas sujet à des indignités. Le président du Comité organisateur doit faire rapport au CCC dans les plus brefs délais de toute infraction à cette règle et le Comité de discipline du CCC aura toute l'autorité afin de prendre les mesures qu'il juge nécessaire.

Date de fermeture des inscriptions :

- Les fiches d'inscription et le paiement total doivent être rendus **avant le jeudi 23 mai à 18 heures**. (Les chèques post datés ne sont pas acceptés).
- Le tirage au sort aura lieu le jeudi 23 mai à 18 h 30 chez le secrétaire du test. Pour l'épreuve, seulement les trois premiers participants de la journée seront avisés par téléphone. Pour les autres participants, il est de votre responsabilité d'être **présent sur le terrain pour 7 h 30** (1^{er} départ à 8 heures).
- Les formulaires d'inscription complétés et accompagnés d'une photocopie du certificat d'enregistrement seront acceptés par courrier, télécopie ou courriel au secrétaire de test avant la date de fermeture.
- Les places sont limitées, le choix des participants se fera dans l'ordre de réception des fiches d'inscription.
- Le CCAL n'acceptera aucune inscription et/ou annulation après la date limite.
- La seule annulation sera celle d'un(e) chien(ne) blessé(e), malade ou décédé(e).

Le propriétaire sera remboursé dans les trente (30) jours suivant l'épreuve après avoir fourni une preuve certifiée d'un vétérinaire au Comité organisateur.

Au sujet des frais supplémentaires :

- 1) Un chien non enregistré au CCC est admissible, si :
 - a) il est né au Canada, il fait partie d'une portée enregistrable au CCC ;
 - b) il est né à l'extérieur du Canada, et enregistrable au registre du CCC.

Un droit pour chien en attente d'enregistrement, tel que préétabli par le Club Canin Canadien, doit accompagner le formulaire d'inscription de tout chien pour lequel en numéro d'enregistrement auprès du CCC, un numéro d'inscription à l'événement (ERN), un numéro de participation à l'événement (ERN), un numéro de participation à l'événement (PEN) ou un numéro de certification races diverses (MCN) ne figure pas au formulaire d'inscription

Prix : Des rubans avec des rosettes seront remis aux chiens ayant un pointage qualificatif.

Oiseaux : Les oiseaux utilisés seront des bartavelles et/ou des colins de virginie et/ou des pigeons et/ou des faisans pour le parcours et/ou des canards pour les rapports à l'eau WDJ WD WDX pour tous les participants. Tous les oiseaux arrêtés pourront être tirés et rapportés dans la classe FD,FDA,FDX. pour l'épreuve. Les tirs ne seront faits que par les tireurs officiels de l'événement. Un pistolet de départ sera utilisé pour la classe FDJ et les tests de rapports à l'eau.

Terrain et parcours : Les épreuves de chasse seront tenues au terrain du CCAL à St Canut, Québec. Le parcours sera de type « unique sans zone de gibier définie » et l'organisation se réserve la possibilité d'utiliser un second parcours sans zone de gibier définie

Lors de l'épreuve FDA et FDX., le parcours sera fait en paires selon les articles 10.3, 11.1.1 et 12.1.3 des règlements pour épreuves de chasse.

Les chiennes en chaleur pourront parcourir en épreuve du CCC. Il est du ressort du propriétaire ou du manieur de la chienne d'en aviser le Comité organisateur afin de faire évaluer la chienne sans nuire aux autres chiens mâles inscrits, selon les articles 6.5.1 et 6.4.1.

Le port du dossard, le permis de chasse au petit gibier et la plaquette d'identification du chien sont obligatoires.

La possibilité de juger l'épreuve sera limitée par le coucher du soleil.

Aucune boisson alcoolisée ne sera tolérée sur le parcours.

Le CCAL ne pourra être tenu responsable d'aucun dommage ou perte sur une personne ou un chien ou un bien.

Veillez faire parvenir vos inscriptions à :

**CCAL
a/s Isabelle Major
204 F-Béland
Gatineau, J8R 1G3**

Téléphone : (819-351-1521)

Courriel : imajor.ccal@gmail.com